



ACADEMIE DES SCIENCES ET LETTRES DE MONTPELLIER

Séance 13/06/2005
Conférence n°3913

CROISADE CONTRE LES ALBIGEOIS ET OCCITANIE

par Guy PUECH

J'ai quelques scrupules à traiter devant vous un sujet historique, et un sujet délicat et controversé, qui n'est pas de ma compétence propre. Mais la retraite n'est-elle pas la période heureuse où l'on peut aborder des domaines qui n'étaient pas les nôtres et élargir ainsi, modestement, notre microcosme ?

Que recouvre le terme commode d'Occitanie ? C'est à peu près ce qu'on a appelé plus tard les pays de langue d'Oc, mais le Languedoc au sens large, celui de l'Ancien Régime, allant du Comté de Toulouse jusqu'au Rhône, avec les marges Sud et Sud-Ouest du Massif Central ; à ne pas confondre avec la Septimanie, beaucoup plus réduite, la Narbonnaise des Gallo-Romains, puis des Wisigoths, qui ne couvrait, comme son nom l'indique, que les 7 évêchés dépendant de Narbonne : les évêchés de Maguelone, Béziers, Agde et Lodève, c'est-à-dire le département de l'Hérault, l'évêché de Nîmes, le Gard, l'évêché de Carcassonne, l'Aude et l'évêché d'Elne, une partie des Pyrénées Orientales, mais pas du tout le Gévaudan, la Lozère ; ce qui explique peut-être pourquoi la Septimanie est si chère à certains.

La Croisade contre les Albigeois est à l'origine d'un fait historique de première importance : le basculement au début du XIII^{ème} siècle de tout le Midi de la France, de la Couronne d'Aragon et du Comté de Toulouse à la Couronne Capétienne . J'ai essayé de dégager les grandes lignes de cette période très complexe et me suis appuyé pour cela sur divers écrits dont ceux du spécialiste en la matière, Michel Roquebert, fondés sur 30 ans d'études des sources de l'époque. Son « Histoire des Cathares », publiée en 1999, en est une très bonne synthèse.

Pour situer les problèmes, il faut d'abord que je vous dise quelques mots du catharisme et de la situation politique de l'époque.

LE CATHARISME

Les **cathares** contestent la hiérarchie catholique, ses excès de pouvoir et d'argent. Ils veulent un retour aux origines du christianisme et s'appuient pour cela sur de nouvelles et méthodiques exégèses des Ecritures. Pour eux, une même cause ne peut produire à la fois un effet et son contraire. « *Un bon arbre ne peut porter de mauvais fruits, ni un mauvais en porter de bons* » (Evangile de Mathieu). Un Dieu bon ne peut donc être responsable, directement ou indirectement, de l'existence du mal. Les cathares se refusent à chercher l'origine du mal dans la liberté de la créature et dans le mauvais usage qu'elle en fait. Mais il faut alors trouver un autre principe créateur responsable de la matière corruptible et souffrante.. Pour le cathare, l'âme, qui est d'essence divine, est emprisonnée dans un corps qui est d'essence diabolique.

Ce dualisme a un certain mal à cadrer avec le monothéisme (il ne peut y avoir deux infinis), et la diabolisation de toute matière élargit le fossé qui sépare le catharisme de l'orthodoxie : le Christ n'a pu avoir de contact avec une matière d'essence diabolique. L'Incarnation, l'Eucharistie, la Croix ne deviennent donc que des apparences, des allégories.

Les « parfaits », qui avaient reçu le « consolamentum », pratiquaient l'ascèse cathare : ascèse alimentaire interdisant toute nourriture d'origine animale et continence absolue puisque toute chair est impure. Ils devaient vivre du travail de leurs mains. Les parfaits peuvent être considérés comme le clergé de l'Eglise cathare, mais le commun des mortels ne recevait le consolamentum qu'à l'approche de la mort (les cathares pouvaient donc procréer et se perpétuer).

A la suite du pape bulgare Bogomil, la contestation dualiste se développe en Occident au XII^{ème} siècle : elle s'installe et prolifère en pays d'Oc grâce au climat général de tolérance qui y règne, grâce à la protection et souvent à l'adhésion de la noblesse : l'Eglise condamne, mais au lieu de sévir, comme dans la Nord, on discute.

L'épicentre du catharisme est un quadrilatère ayant pour sommets Toulouse, Albi, Carcassonne et Foix, autrement dit le Lauraguais et les terroirs qui le bordent. Bien des croyants évoluaient entre orthodoxie et catharisme ; toute chiffraison est donc aléatoire. Michel Roquebert estime que « *la proportion de 50% est le maximum que l'hérésie ait jamais pu atteindre dans le milieu qui lui était le plus favorable* », et le contenu de leur foi est difficile à cerner, connu seulement par le compte-rendu des procès.

Quoiqu'il en soit, le catharisme est une puissante vague d'anticléricalisme, mais c'est aussi un ferment de contestation politique, puisqu'il conteste peu ou prou tout pouvoir temporel (issu du diable).

CONTEXTE POLITIQUE

Quel était le **contexte politique de l'époque**, à la charnière des XII^{ème} et XIII^{ème} siècles ?

Aux XI^{ème} et XII^{ème} siècles la féodalité s'est organisée en pyramides hiérarchiques à plusieurs niveaux, le serment jouant un rôle central : serment de fidélité entre le vassal et son suzerain, serment d'assistance mutuelle entre seigneurs de même rang. Les fiefs étant devenus héréditaires, les alliances matrimoniales ont un rôle essentiel ; elles créent un réseau compliqué de parentelles seigneuriales.

L'Occitanie est une mosaïque de seigneuries , avec des superpositions et des enchevêtrements de droits.

Cette mosaïque et un relâchement du lien féodal dans le Midi diminuent ses possibilités de défense à toute intervention extérieure. De plus, le droit d'aînesse n'est pas toujours appliqué, ce qui provoque un affaiblissement des fiefs ; et le pays est agité, troublé par des guerres ou des luttes intestines.

En Septimanie, nous trouvons d'abord , en partant de l'Ouest, les vicomtes de **Narbonne**, qui sont alliés aux familles royales d'Espagne.

Ensuite, les **Trencavel**, qui contrôlent les vicomté d'Albi, de Nîmes, de Béziers, d'Agde, de Carcassonne et du Razés (Quillan, Limoux). Mais leurs pouvoirs, territorialement très larges, sont restés limités et diffus, et surtout les six vicomtés ont toujours constitué des vicomtés juxtaposées, sans jamais créer d'unité territoriale, d'embryon d'Etat.

La lignée des **Guilhem de Montpellier** s'est éteinte avec la célèbre Marie de Montpellier, fille unique et héritière de Guilhem VIII. Elle est petite fille de Mathilde de Bourgogne, de la lignée capétienne de ducs de Bourgogne, et fille d'Eudoxie Comnène, de la dynastie des Empereurs de Byzance. Après deux mariages malheureux, avec le vicomte de Marseille, puis avec le comte de Comminges, elle épouse en 1204, en 3^{èmes} noces à 25 ans, Pierre II roi d'Aragon. Montpellier sera espagnole jusqu'en 1349, pendant presque un siècle et demi.

A l'Est, les **Bermond** (d'Anduze, Sauve et Sommières) contrôlent les Basses Cévennes, sur la rive gauche du Vidourle.

Quant aux comtes de **Melgueil**, suzerains des Guilhem auxquels ils donnèrent la manse de Montpellier en 985, leur lignée s'est également éteinte, mais elle mérite une mention particulière. C'est la plus ancienne famille de notre petite région : les comtes de Melgueil furent d'abord seigneurs de Maguelone jusqu'à sa destruction par Charles Martel en 737, puis comtes de Substancion (Castelnau-le-Lez aujourd'hui). Leur comté correspondait à peu près à l'Evêché de Maguelone, il allait d'Agde au Vidourle et montait au Nord jusqu'à Brissac. Au XII^{ème} siècle Beatrix de Melgueil est fille unique du comte Bernard IV de Melgueil et de Guillemette de Montpellier (fille de Guilhem V) . C'est l'héritière du comté. Elle épouse d'abord Béranger-Raymond comte de Provence. Mais il est tué d'un trait d'arbalète au cours d'un combat naval dans le grau de Mauguio où s'était engagée une galère génoise. En 1145 Béatrix de Melgueil épouse en 2^{èmes} noces Bernard II Pelet seigneur d'Alais, de la famille des vicomtes de Narbonne. Elle a un fils Bertrand I^{er} Pelet et une fille

Ermessinde qui épouse le futur Raymond VI de Toulouse. Béatrix de Melgueil déshérite son fils aîné Bertrand au profit de sa fille Ermessinde et du comte de Toulouse, d'où un long contentieux familial. Le pape Innocent III dut intervenir : en 1215, il renvoie dos à dos les deux lignées familiales et inféode le comté de Melgueil à l'évêque de Maguelone en vertu de l'hommage de ses biens à la Papauté fait en 1085 par Pierre I^{er} de Melgueil.

Et c'est ainsi que les évêques de Maguelone, puis de Montpellier, seront, jusqu'à la Révolution, comtes de Melgueil ! Les papes étaient chez eux à Maguelone qu'Urbain V déclarera « *secondo loco post Romam* », second lieu de la Chrétienté après Rome ; de nombreux papes y séjourneront. Le comté de Melgueil, et donc Montpellier, placés sous la suzeraineté du Saint-Siège, ne souffriront pas de la croisade.

Les Narbonne, les Trencavel, les Bermond, les Pelet et autres seigneurs d'Occitanie sont vassaux des comtes de Toulouse ou de Barcelone.

Le **Comté de Toulouse** est la plus puissante des principautés qui seront touchées par la croisade contre les Albigeois. Les domaines du comte, directs ou indirects (par suzeraineté), sont très vastes : ils vont de l'Agenais et du Quercy à la Provence pour laquelle il est théoriquement vassal du lointain empereur germanique. Ce n'est que pour le pays toulousain que le comte de Toulouse est, en théorie du moins, vassal de la Couronne de France. Les Capétiens sont pratiquement absents de cet espace occitan. Raymond VI, comte de Toulouse de 1194 à 1222 (pendant la période qui nous intéresse), n'est en fait vassal de personne ; c'est un roi sans couronne.

Son voisin et « alter ego », **Pierre II, roi d'Aragon** de 1196 à 1213, est à la tête d'un très vaste Etat féodal, bien plus vaste que ceux des rois de Castille et de Navarre. C'est un colosse qu'on dit batailleur et libertin, mais fort instruit. Le royaume d'Aragon est vassal du Saint-Siège, ce qui est apparemment un gage de fidélité à l'Eglise. Pierre II a pour vassal Raymond-Roger Trencavel, vicomte de 1194 à 1209, dont les domaines sont depuis 1067 placés sous la suzeraineté des comtes de Barcelone devenus en 1137 rois d'Aragon. Ils constituent avec Montpellier une vaste enclave qui coupe en deux l'« Etat Toulousain » ou « Raimondain », ce qui n'empêche pas Raymond-Roger Trencavel d'être fils d'Adélaïde de Toulouse, donc neveu de Raymond VI.

Raymond VI va mettre fin à la guerre Toulouse-Barcelone. Pour sceller la paix retrouvée, sa 5^{ème} femme (il se mariera cinq fois !) sera Eléonore, sœur de Pierre II ; et le fils de sa 4^{ème} épouse, le futur Raymond VII, épousera lui aussi une sœur de Pierre II, Sancie. Raymond VI était donc à la fois le beau-frère de son propre fils, et de Pierre II.

Raymond VI est plus diplomate que guerrier ; il est plus porté à défendre ses sujets qu'à les combattre s'ils sont devenus cathares. Pris entre le respect et la liberté dus aux cathares et la traditionnelle soumission à l'Eglise de Rome, il apparaît aux uns comme un protecteur hésitant, aux autres comme un fidèle suspect, alors qu'il n'est que tolérant et pacifique. Il avait le tort d'être tolérant en un siècle qui ne l'était pas.

Pour couronner tout cet édifice féodal, il y a bien évidemment **l'Église** et sa puissante hiérarchie. Les clercs, les curés de paroisse, sont omniprésents dans la vie de tous les jours. Les évêques, issus des familles qui comptent, sont de puissants seigneurs aux pouvoirs à la fois spirituels et temporels. Le pape est le recours ultime ; son arme d'excommunication est redoutable en ces siècles très chrétiens où la peur de l'enfer, exacerbée par le clergé, conditionne les comportements.

Ces développements, peut-être un peu longs, nous situent dans l'indispensable contexte de l'époque et nous montrent l'intrication des grandes familles et la complexité des rapports féodaux

QUEL A ÉTÉ LE DÉROULEMENT DES FAITS ?

Le 8 janvier 1198 un jeune cardinal de 37 ans est élu pape sous le nom d'**Innocent III**. C'est un grand juriste doublé d'un puissant théoricien politique : pour garantir la paix universelle, il estime que le pape doit être le suzerain des rois et des empereurs, la religion catholique étant le ciment et le garant de tout l'édifice européen. Le Saint-Siège doit donc lutter contre toute hérésie, toute faille dans le système.

Dès son élection et pendant une dizaine d'années Innocent III envoie ses légats en Languedoc et tente de rameuter toutes les forces qui, dans le pays d'Oc lui-même, sont susceptibles de lutter contre l'hérésie cathare : la hiérarchie catholique et les pouvoirs politiques. En 1204, lassé du peu d'empressement des évêques et des attermoissements de Raymond VI de Toulouse et de Pierre II d'Aragon, Innocent III écrit le 28 mai au roi de France, **Philippe-Auguste**, le pressant d'intervenir et « *de rattacher le pays tout entier au domaine royal* ». Philippe-Auguste ne daigne même pas répondre, estimant que le pape outrepassait ses pouvoirs et que le roi des Francs n'a pas à intervenir dans cet espace occitano-catalan. Les 16 janvier et 7 février 1205, Innocent III revient à la charge sans plus de succès auprès de Philippe-Auguste.

Au cours de l'été 1206, les très opulents légats pontificaux, qui ont peu de succès dans leurs essais de conversion, rencontrent à Montpellier le futur Saint Dominique qui les convainc de changer de méthode. Dominique et ses amis parcourent en effet le pays en mendiants prêcheurs, suscitant, eux, quelques conversions. Mais l'hérésie prospère toujours, au vu et au su de tous.

Le 17 novembre 1207 Innocent III écrit de nouveau à Philippe-Auguste, le pressant de partir au combat contre l'hérésie : « *puisque aucun remède n'a d'effet sur le mal*, dit-il, *qu'il soit extirpé par le fer* ». Le roi fait répondre par l'évêque de Paris que, la guerre avec l'Angleterre ayant repris, il ne peut entretenir deux armées.

L'inefficacité des colloques, l'échec global des prédications, l'inertie des grands prélats et les dérobades des responsables politiques incitent le pape à extirper l'hérésie par les moyens les plus radicaux. L'assassinat le 14 janvier 1208 près de Saint-Gilles de son légat

Pierre de Castelnau devient le prétexte de la croisade. Le 10 mars, il écrit à tous les prélats du Languedoc, de Provence et de France, à tous les féodaux, et à Philippe-Auguste, le pressant une fois de plus de prendre la tête de la croisade contre l'hérésie et de ramener le comté de Toulouse sous sa suzeraineté. Le roi refuse : la guerre anglo-française s'est rallumée, et le pape n'est pas fondé à destituer Raymond VI et à disposer de ses terres. Le harcèlement du pape continue. De grands vassaux de la Couronne sont impatients de combattre l'hérésie et de se tailler quelques fiefs en Languedoc. Début 1209, de guerre lasse, Philippe-Auguste finit par leur en donner l'autorisation, mais sans engager en rien la Couronne.

La croisade contre les cathares (ou contre les Albigeois, l'Albigeois étant réputé un haut-lieu cathare) se met donc en marche sous la conduite du légat Arnaud Amaury.

Au moment où l'armée des croisés se prépare à envahir ses Etats, et pour sauvegarder la paix, Raymond VI, excommunié depuis deux ans, se rend à Saint-Gilles où le 18 juin 1209 il se prêle, en présence de nombreux prélats et d'une foule énorme et stupéfaite, à une humiliante cérémonie de réconciliation avec le Saint-Siège. « *Torse nu, pieds nus, vêtu seulement de ses braies, il entre dans l'église, la corde au cou, un cierge allumé à la main, frappé de verges* ». Son excommunication est levée.

Début juillet Raymond-Roger Trencavel rejoint lui aussi la croisade et vient offrir sa soumission au légat. Elle lui est refusée, probablement parce que ses domaines intéressent les croisés et qu'il est plus facile de lui refuser l'« amende honorable » qu'au puissant comte de Toulouse.

Courant juillet la croisade est à Montpellier. Montpellier est à l'abri de toute exaction car, nous l'avons vu, elle appartient à Pierre II d'Aragon, vassal du pape.

A Béziers les habitants narguent les croisés. La réponse est immédiate et tragique : le 22 juillet c'est un gigantesque massacre, la ville est en feu, la cathédrale incendiée s'écroule sur la population qui y avait cherché refuge. L'Histoire a retenu le mot trop célèbre du légat Arnaud Amaury qui serait : « *Massacrez-les ; car le Seigneur connaît les siens* ».

Cette stratégie de la terreur est payante : Narbonne se soumet à la croisade et lui apporte son aide.

Cependant Raymond-Roger Trencavel est à Carcassonne où il active la défense de sa capitale. La croisade est dès le 1^{er} août sous les remparts de la ville. Le roi Pierre II d'Aragon se rend en personne à Carcassonne pour jouer, mais en vain, le rôle de médiateur. Après le départ du roi et des combats très violents, Trencavel, muni d'un sauf conduit, vient lui aussi discuter avec les chefs croisés ; mais ce n'est qu'un traquenard ; il est arrêté et, le 10 novembre 1209 il mourra en prison de dysenterie, ce qui peut susciter quelques interrogations. La ville, qui s'est vidée de ses habitants, sera occupée sans coup férir.

Les légats organisent alors la déchéance de Raymond-Roger Trencavel, la confiscation de ses biens par l'Eglise, et la dévolution de ses titres et de ses biens à un seigneur de la croisade. Dès lors la croisade n'est plus seulement une guerre sainte ; elle passe du spirituel

au temporel ; elle touche toute la pyramide féodale qu'elle va modifier profondément. Trois grands feudataires, pressés de rentrer chez eux à l'approche de l'hiver, refusent les Etats Trencavel, et c'est finalement un modeste seigneur de la vallée de Chevreuse, Simon de Montfort, dont le charisme et la valeur guerrière s'étaient révélés au cours des combats, qui devient vicomte de Beziers, Carcassonne, Albi et Limoux, et s'impose comme chef de l'armée catholique.

Tout oppose à Raymond VI le grand chef de guerre qu'est Simon de Montfort, autoritaire, fougueux, voire sanguinaire, qui veut se tailler la part du lion dans le Midi.

Toulouse a été pour l'instant épargnée. Raymond VI a suivi de loin l'expédition, espérant amoindrir les ravages dans ses Etats. En automne 1209 il va voir Philippe-Auguste, qui est son cousin-germain puisque son père Raymond V a épousé Constance de France, fille de Louis VI le Gros. Il va voir également l'empereur Othon et le pape Innocent III, dans l'espoir de calmer le jeu.

L'hiver arrive et les grands seigneurs franciliens retournent sur leurs terres ; la croisade prend ses quartiers d'hiver fin 1209.

Après la première partie de cette croisade, rapide et brutale, les événements vont se dérouler de façon très confuse pendant une vingtaine d'années. Leur relation détaillée serait fastidieuse. Je simplifierai en distinguant quatre phases :

- une phase de consolidation du parti albigeois soutenu par Pierre II d'Aragon jusqu'à sa mort en 1213,
- une phase de reconquête par la croisade jusqu'à la mort de Simon de Montfort en 1218,
- une phase de défaites de la croisade jusqu'à la capitulation d'Amaury de Montfort en 1224,
- la phase finale de reprise en main par les Capétiens aboutissant au traité de Paris en 1229.

Première phase

La résistance s'organise pendant l'hiver.

Au printemps 1210 Pierre II revient en Languedoc pour essayer de contenir la croisade. L'année 1210 est relativement calme.

En mai 1211 le légat Arnaud Amaury exige que Raymond VI (qui a été réexcommunié) s'engage dans la croisade pour combattre ses propres vassaux. Ce ne peut être que le refus, l'affrontement est imminent ; mais fin juin 1211, le siège de Toulouse ne dure que 15 jours. Simon de Montfort est obligé de se retirer, car les croisés sont trop peu nombreux ; ils ont cependant l'avantage d'avoir un chef unique, Simon de Montfort, qui est un grand stratège ; alors que les Occitans, beaucoup plus nombreux, désordonnés et sans commandement unique, ont une totale incompétence en matière militaire. Simon de Montfort, ne pouvant faire mieux, se livre alors à une longue chevauchée aux alentours de Toulouse,

« faisant le dégât » selon les termes de l'époque, c'est à dire détruisant récoltes et maisons pour créer un étranglement économique de Toulouse.

Simon de Montfort est également un légiste : en décembre 1212, par un document de 46 articles, il donne des lois au « pays albigeois » qu'il a conquis. Ce sont des lois de type colonial : il y a discrimination entre « francigènes » et « indigènes ».

Un véritable imbroglio politique se crée alors. Fin 1212 Pierre II et Raymond VI, qui sont beaux-frères, nous l'avons vu, élaborent un plan de paix qu'ils font approuver par Innocent III. En janvier 1213 Raymond VI doit abdiquer en faveur de son fils le futur Raymond VII ; en attendant sa majorité, le comté de Toulouse est immédiatement mis sous le protectorat de Pierre II. (C'est la situation à cette date qui est figurée dans la carte jointe). Mais entre temps un concile réuni à Lavaur oppose une fin de non recevoir au plan de paix auquel le pape finit par retirer son approbation en mai 1213.

La guerre est une fois de plus déclarée, mais avec l'appui direct de Pierre II. En septembre il installe son camp à Muret, sur les bords de la Garonne en amont de Toulouse. Le 12 septembre 1213 Simon de Montfort arrive avec une troupe 3 à 4 fois plus faible que celle des alliés. Le combat s'engage dans un manque total de stratégie chez les alliés. Pierre II se lance dans la première charge de cavalerie. Comme il est d'usage, et par mesure élémentaire de prudence, les attributs royaux sont portés par un chevalier de sa garde. Lorsqu'il le voit attaqué et prêt à succomber, le roi vole à son secours en criant : « le Roi, c'est moi ». Il est frappé d'un coup de lance et s'écroule. La nouvelle de sa mort entraîne la débandade générale des alliés dont beaucoup sont massacrés.

Ce dénouement aussi rapide qu'inattendu surprend tout le monde. La situation reste très confuse pendant de nombreux mois.

Deuxième phase

Nous abordons la **deuxième phase** de reconquête par la croisade.

La mort de Pierre II d'Aragon marque un tournant. Son successeur, Jacques I^{er}, n'a que 5 ans ; l'Aragon se désengage de l'Occitanie, ce qui laissera le champ libre aux Capétiens.

Simon de Montfort n'attaque pas immédiatement Toulouse. Raymond VI, plus diplomate que guerrier, en profite pour se soumettre une fois de plus à l'Eglise et obtenir du pape que son comté soit placé sous sa protection.

Simon de Montfort, frustré, continue la guerre. Le 3 mai 1214, il obtient de Bernard-Aton Trencavel, cousin de Raymond-Roger Trencavel mort en prison, les vicomtés d'Agde et de Nîmes ; puis il obtient Beaucaire et Uzès. En fin d'hiver 1214-1215, il est, de la Dordogne au Rhône, « chef et maître unique » d'un territoire plus vaste que le domaine propre de son roi Philippe-Auguste.

L'année 1215 consacre la chute de Raymond VI. Au printemps le prince Louis de France, le futur Louis VIII, sous couvert de croisade vient en observateur. Début juin,

accompagné de Simon de Montfort et du cardinal légat, il entre dans Toulouse abandonnée par Raymond VI et les siens. En novembre 1215, le concile de Latran IV déchoit Raymond VI de sa couronne comtale et le contraint d'aller faire pénitence en exil.

Mais la population supporte mal l'autorité de Simon de Montfort ; en septembre 1217, 4 ans après la débâcle de Muret, Raymond VI, revenu d'Espagne avec une armée, reprend Toulouse, restaure le Consulat, et remet la ville en état de défense. Simon de Montfort arrive en octobre ; il met le siège autour de la ville, siège qui durera 10 mois jusqu'en juillet 1218. Et le 24 juin 1218 se produit un deuxième décès qui va changer le cours des choses : Simon de Montfort est tué par un boulet de catapulte.

Troisième phase

Commence alors la **troisième phase**, une phase de reconquête par les Albigeois, car Amaury de Montfort, fils de Simon, investi le 26 juin 1218 des titres et domaines de son père, n'a que 20 ans . Il mettra 6 ans à perdre tout ce que son père avait mis 6 ans à conquérir

Raymond VI meurt à Toulouse à 66 ans le 2 août 1222, toujours excommunié et sans sépulture. Un an après, Philippe-Auguste meurt à 56 ans le 14 juillet 1223. Il avait eu le grand sens politique de refuser d'intervenir en personne ; il n'a pas assumé l'odieux de la répression de cette première croisade.

Les principaux auteurs ont changé. L'équilibre des forces s'est inversé : Raymond VII est un brillant guerrier et les seigneurs occitans se ressaisissent. Après de multiples échecs, Amaury de Montfort signe sa capitulation le 14 janvier 1224 entre les mains des comtes de Toulouse et de Foix. Au terme de 15 ans d'une guerre extraordinairement mouvante et de 15 ans de deuils et de destructions, la première croisade contre les Albigeois était vaincue.

Quatrième phase

La **quatrième phase** est celle de la reprise en mains par les Capétiens.

Le catharisme est sorti de la guerre plus puissant qu'il ne l'était auparavant. Le Saint-Siège ne peut abandonner la partie. Honorius III, successeur d'Innocent III, supplie Louis VIII d'intervenir. Le roi sent que le Midi est affaibli, que les protagonistes sont fatigués. Probablement poussé par son épouse, Blanche de Castille, il saisit cette extraordinaire opportunité d'agrandir son royaume. Il pose ses conditions : il promet d'aller en « pays albigeois » sous réserve que le Saint-Siège lui reconnaisse la pleine et entière propriété de la « terre conquise ».

Après de multiples discussions, la deuxième croisade, la croisade royale, est lancée en janvier 1226. Elle se met en marche au printemps, provoquant de multiples soumissions anticipées au roi : le pays, dont l'économie est exsangue, veut éviter une nouvelle guerre, et le prestige du roi est certain. Cependant Avignon résiste, l'armée y restera bloquée jusqu'à sa reddition en septembre. Raymond VII, dans un héroïsme de desperado, veut également résister à Toulouse, mais le sort en décide autrement : Louis VIII, malade, rentre à Paris où il

meurt le 8 novembre 1226. Le roi mort, la croisade est « désacralisée » et Louis IX n'a que 12 ans.

La croisade s'étiolle et, dès 1227, Blanche de Castille, qui a d'autres soucis avec la fronde de ses barons, lance des négociations. Un accord préliminaire est obtenu fin 1228, et le traité de Paris est enfin signé le 12 avril 1229, mettant fin à 20 ans de guerre (1209-1229). Blanche de Castille a voulu en finir sans pousser son neveu Raymond VII à une résistance désespérée qui aurait détruit ce qui restait en Occitanie.

Les conditions sont très dures, en particulier sur le plan financier. Raymond n'est plus duc de Narbonne, ni marquis de Provence ; il est seulement comte de Toulouse, et son comté est très réduit ; il sera démilitarisé : 30 villes et châteaux, dont Toulouse, auront leurs fortifications démantelées. Le château narbonnais ainsi qu'une dizaine d'autres places fortes seront occupées pendant 10 ans par des garnisons franciliennes. Raymond devra lutter contre l'hérésie, prendre la Croix pour la Terre Sainte avant août 1230, et rester 5 ans Outre-Mer (ce qu'il ne fera jamais). Il doit se prêter comme son père à une cérémonie d'humiliation publique à l'issue de laquelle son excommunication sera levée. Elle a lieu le 12 avril 1229 à Notre-Dame de Paris. Une amnistie générale est proclamée.

Raymond VII ne peut que signer et rendre hommage au roi, mais, pendant les 20 ans qui lui restent à vivre, il va essayer, en digne fils de son père, de déjouer les clauses du traité, car il y a dol. Il va utiliser tous les moyens : la ruse, accessoirement des moyens militaires, et surtout une intense activité diplomatique, en profitant de tous les motifs de discorde entre le roi, le pape et l'empereur. Il paralysa fréquemment l'Inquisition qui frappait ses sujets. C'est de la date de sa mort, le 27 septembre 1249, que date la fin de l'indépendance du Languedoc.

Une seule clause sera respectée, la clause successorale, malgré un burlesque essai de répudiation et de remariage de Raymond VII pour avoir d'autres descendants. Cette clause prévoyait en effet, avec un luxe inouï de précautions et en prévoyant tous les cas de figure, que Jeanne de Toulouse, âgée de 9 ans, fille unique et héritière du comté, épouserait Alphonse de Poitiers, frère de Louis IX. Ils avaient le même âge. Ils se marièrent effectivement en 1241. Le 23 juin 1270, avant leur embarquement à Aigues-Mortes pour la Terre Sainte, ce serait à Aimargues, dans l'antique maison de notre regretté confrère Pierre Jullian, qu'ils rédigent leur testament au terme duquel le comté de Toulouse revient à la Couronne capétienne s'ils meurent sans postérité ; et l'année suivante ils meurent tous deux sans postérité en Italie en revenant de Palestine. Le comté de Toulouse est définitivement rattaché à la Couronne capétienne en 1271.

Le volet temporel et politique de cette guerre se termine, mais son but primitif, qui se voulait uniquement religieux, n'est pas du tout atteint : le catharisme prospère toujours, il se retrouve plus fort en 1229 qu'en 1209. Le Saint-Siège est alors amené à changer de méthode. Le soin de la répression est enlevé à la chevalerie et confié en 1231 à des religieux issus des Frères Prêcheurs.

Ainsi l'**Inquisition** naquit-elle en Languedoc. Elle durera près d'un siècle et sera le rouleau compresseur qui finira par venir à bout des cathares.

Mais il n'est pas dans mon propos d'en faire l'historique, encore moins de porter un jugement. Je dirai seulement que, malgré ses excès et son intolérance, elle a introduit dans les procès le droit à la défense et le compte-rendu écrit des débats, précieux pour les historiens. J'ajouterai que le XX^{ème} siècle, passant du religieux au politique, n'est pas en reste en matière d'intolérance avec ses goulags et ses chambres à gaz.

Notons également pour terminer ce paragraphe un déterminisme géographique et culturel frappant : les foyers de contestation cathare seront plus tard des foyers de contestation protestante.

AUTRES CONSEQUENCES DE LA CROISADE

Quelles sont les autres conséquences de la croisade contre les Albigeois ?

Ce sujet est très vaste. Il mériterait à lui seul une communication ; je n'en évoquerai que quelques grandes lignes.

C'est d'abord **l'extension du royaume franc des Capétiens** sur ce que l'on appellera plus tard le Languedoc, c'est à dire les domaines des comtes de Toulouse, des Trencavel, des Bermond et autres seigneurs locaux. Et cette extension se réalise grâce à une croisade à laquelle les capétiens ne se sont impliqués que tardivement, mais dont ils retireront tout le bénéfice. La maison de Barcelone et d'Aragon se retirant du théâtre Nord-Pyrénéen à la mort de Pierre II, la croisade contre les Albigeois fut une étape capitale de la formation de la France : c'est pratiquement le doublement du domaine capétien.

L'équilibre féodal du Midi se trouve durablement bouleversé. Les principaux grands seigneurs (les comtes de Toulouse, les Trencavel, les Bermond) disparaissent. Leurs descendants rentrent dans le rang, ils ne font plus l'histoire. Quelques autres seigneurs font soumission au roi et conservent leurs fiefs avec des pouvoirs amoindris : le vicomte de Narbonne, les comtes de Foix, de Rodez et de Comminges, le vicomte de Lautrec, Olivier de Termes. A part ceux qui, dans le Lauraguais, garderont leur foi cathare et pâtiront de l'Inquisition, la plupart des petits seigneurs font allégeance au roi et conservent leurs fiefs ; c'est la petite noblesse terrienne, très prolifique et souvent désargentée, qui donne des prêtres à Dieu et des soldats au roi (droit d'ainesse oblige). Quelques barons franciliens prennent possession, sous la suzeraineté directe du roi, des seigneuries acquises par droit de conquête : signalons Guy de Levis, compagnon de Simon de Montfort, qui donnera naissance aux Levis-Mirepoix. La maison de Montfort se contentera, en la personne de Philippe de Montfort, de la seigneurie de Castres.

Il est un fait, c'est qu'aucun grand pouvoir féodal n'émergera plus en Occitanie. Conséquence : à part le château de Castries ou le duché d'Uzès, on ne trouve guère de grands châteaux dans notre région, contrairement à ce qui se passe au Nord de la Loire, (mais les

guerres de religion et la Révolution ont également détruit beaucoup de choses). Il y a moins de châtelains dans le Midi que dans le Centre ou le Nord de la France.

Quant aux **grandes villes**, c'est un fait important à signaler, elles deviendront, pour la plupart, de simples sénéchaussées du royaume, sans l'intermédiaire du seigneur rendant hommage au roi. Les capétiens, qui ont eu à souffrir de maintes frondes de leurs barons, n'ont certainement pas voulu réintroduire cet échelon, d'autant que les seigneurs francs qu'ils auraient nommés auraient été très mal vus de la population. Albi, Carcassonne, Nîmes, Beaucaire dépendent directement de la Couronne. En août 1248, avant de s'embarquer pour la Terre Sainte, Saint-Louis récupère également Sommières, place forte importante des Bermond sur le Vidourle en amont d'Aigues-Mortes. Montpellier sera acheté en 1349 par Philippe II de Valois. Quant à Toulouse, dès la mort de Raymond VII, Alphonse de Poitiers la dirigera de loin.

Toutes ces villes seront administrées par des instances locales de gestion directe : consuls, bayles, viguiers, qui seront maintenues (c'est le cas de Toulouse ou Montpellier), ou créées, lorsqu'elles n'existaient pas. Le médiéviste Jacques Le Goff a pu dire que les villes ont été au Moyen Age le foyer de la démocratie. Cette démocratie, assez relative, a permis l'émergence de familles de notables et la création d'un patriarcat local. Elle a également favorisé, par les libertés communales qui se généraliseront, l'activité commerciale et la richesse.

Les capétiens nommeront dans chaque ville un gouverneur pour les représenter (72 gouverneurs se succéderont à Sommières de 1248 à la Révolution). L'Intendant (de justice, police et finances) ne verra le jour qu'au milieu du XVI ème siècle. La Généralité du Languedoc aura son Intendant à Montpellier car les Capétiens se méfient toujours de Toulouse. Ces représentants seront dans l'ensemble assez respectueux du particularisme local favorisé par le contexte féodal. Jusqu'au jacobinisme centralisateur de la Révolution, les Etats du Languedoc bénéficieront d'une certaine autonomie. L'Intendant, Commissaire du Roi, est également « *homme de la Province* » (François Bluche).

Mais les Occitans seront pénalisés de taxes diverses et souvent lourdes, et seront en butte à une administration royale tatillonne, parfois corrompue et toujours avide.

Le Midi a du accepter la domination du Nord ; la France monarchique, au pouvoir « *absolu, mais tempéré* » selon François Bluche, sera dirigée par des grands seigneurs et des grands commis qui seront rarement méridionaux.

La prise de possession par les Capétiens, qui s'est mise en place très progressivement, sera facilitée par le prestige de Saint Louis et de la couronne capétienne qui s'est longtemps opposée à la croisade. Le peuple et les bourgeois apprécieront également l'ordre et les années de paix que leur valait la conquête royale. Le français est resté une langue étrangère dans le Midi jusqu'au XVème siècle. En fait, le Languedoc ne se sentira une certaine communauté de sentiment avec le reste de la France qu'après la Guerre de Cent Ans . « *Ce qui va faire au*

Languedoc une âme française, c'est surtout l'invasion étrangère », la menace anglaise (Gachon. Histoire du Languedoc).

Qu'en est-il de la civilisation occitane ?

Il est de bon ton aujourd'hui de parer les contestataires de toutes les vertus. On assiste à l'éclosion d'une littérature régionaliste, qui prend le relais de la littérature anticléricale des années 1900 et glorifie les cathares et la civilisation occitane, victime des « barbares francs ». Il y a du vrai, mais le parti pris est trop systématique. Pour juger valablement, il faudrait se replacer dans les situations et les mentalités de l'époque, bien différentes des nôtres. Ce qui est certain, c'est qu'il y avait un décalage de civilisation. Les comtes de Toulouse ont régné pendant quatre siècles sur un domaine plus vaste que celui des rois de France, et leur Cour, où poètes et troubadours rivalisaient de talent, était bien plus brillante que celle des premiers capétiens. L'Occitanie, par ses contacts avec les minorités juives et arabes, était très ouverte sur les civilisations méditerranéennes. L'Occitanie était tolérante, respectueuse des libertés individuelles civiles et religieuses ; les Francs étaient plus puritains et absolutistes. La civilisation occitane était originale, évoluée et raffinée. La Croisade contre les Albigeois marqua la fin de la poésie courtoise, privée de ses mécènes.

Un royaume de Méditerranée occidentale aurait-il vu le jour ?

Il est bien difficile de dire ce que serait devenue une civilisation occitane qui aurait perduré en liaison avec les royaumes espagnols.

Ce qui est certain, c'est qu'un particularisme occitan, probablement amoindri, a survécu et survit toujours. Les oppositions entre Nord et Sud, inscrites dans un déterminisme géographique évident, ne sont pas mortes. Sans vouloir caricaturer, le Midi n'est-il pas une région privilégiée où l'on cultive un art de vivre et l'on travaille peut-être moins ? Les courants de migrations actuelles et les statistiques l'indiquent. Le Nord a souvent une vision condescendante et envieuse du Midi ; et les Méridionaux ne sont-ils pas encore parfois agacés par la domination persistante de Paris, domination politique, économique, culturelle ? Paris était pour Montesquieu un « *dévoreur de province* ».

Quoiqu'il en soit, la croisade contre les Albigeois, qui était en fait une guerre de sécession entre le Languedoc et la Chrétienté, a infligé un cortège impressionnant de morts, de blessés et de destructions. Le Midi aura du mal à s'en remettre.

Mais la vie reprend toujours ses droits. En témoignent, pour terminer sur une note plus agréable, deux hauts lieux du pays albigeois, deux chefs d'œuvre d'architecture, qui tirent leurs origines de cette époque troublée :

La cathédrale Sainte Cécile d'Albi est construite à partir de la deuxième moitié du XIII^{ème} siècle. Elle est d'abord défensive dans ses extérieurs, puis, la paix étant bien revenue, les évêques lui donnent une richesse intérieure inouïe, par réaction contre le catharisme et pour témoigner du catholicisme triomphant. Son jubé, d'une munificence extrême, a heureusement résisté à la contre-réforme du Concile de Trente.

En architecture civile, Raymond VII a créé la bastide de Cordes pour remplacer les bastides détruites par la croisade. Cordes connaît ensuite deux siècles florissants, grâce au textile, pendant lesquels les riches bourgeois rivalisent par l'éclat de leurs demeures. Cordes, endormie pendant des siècles, est restée une cité médiévale étonnement bien conservée.

Pour conclure, faut-il regretter ce basculement du Midi, au XIII^{ème} siècle, de l'Aragon et de Toulouse vers les Capétiens ? Il est illusoire de vouloir réécrire l'Histoire. Il est probable que les frontières naturelles se seraient imposées un jour. On peut simplement rêver que ce basculement ait été plus tardif et moins brutal.